giance throughout, were treated as outcasts and bastards, no attention being paid to their representations, (hear).

Sir John A. Macdonald reiterated that his language had been misrepresented. The Government were endeavouring to restore peace and order; and they would do right if they were not subject to these attacks. He did not wish to provoke further discussion until the Bill was presented to the House for its consideration.

Mr. Bellerose said that he was ready to believe Dr. Lynch was a truthful man, until he found a great falsehood in his letter. He stated that Father Ritchot was present at the murder of Scott, when it had been sworn that he was not there at the Court.

Mr. Whitehead said he had known Dr. Lynch for years, and he was an honourable and truthful man, (hear).

Hon. Mr. McDougall said he knew something of the matter, and would say in confirmation of the statement of Dr. Lynch and other parties, that Father Ritchot was one of the strongest supporters and principal advisers of Riel, and the evidence produced in the Police Court in Canada not being sufficient to convict him was no proof that he was not guilty of the charge. Ritchot had described Riel as an Angel sent from Heaven to free the Country. (Shame.) He had read in the newspapers that the Minister of Militia had been seen walking arm in arm with Ritchot, whose hands were red with blood of a loyal Canadian. (Cheers.) Such an act was a disgrace to the country, and the hon, gentleman ought to have consulted the dignity and propriety of the station which he occupied, (hear, hear).

Hon. Sir George-E. Cartier said he had no ill feeling against the hon. member who had felt disappointed, for that disappointment was shared by the whole Government. But he did not think that the hon. gentleman would resort in debate to the use of an article from a newspaper. As to what he did in his own private house, and outside it, he was ready to confess he had had the company of the delegates at his house, and he would not level himself to the hon. gentleman. He would not say anything about him, but would leave the matter to the House and the public.

ces hommes reçus en tant que délégués représentant les gens qu'ils ont précisément tyrannisés en raison de leur loyalisme, alors que les représentants des colons vraiment loyaux, dont la fidélité ne s'est jamais démentie, sont traités comme des proscrits et des misérables sans que l'on daigne écouter leurs plaintes. (Bravo!)

L'honorable sir John A. Macdonald répète que ses paroles ont été mal interprétées, que le Gouvernement s'efforçait de restaurer la paix et l'ordre; et il y parviendrait s'il ne faisait pas l'objet de ces attaques. Il souhaite, quant à lui, ne plus alimenter le débat jusqu'à ce que le projet de loi soit soumis à l'examen de la Chambre.

M. Bellerose dit qu'il s'était montré prêt à croire en l'honnêteté du Dr Lynch jusqu'à ce qu'il ait découvert une grande fausseté dans sa lettre. Il affirme que le père Ritchot était présent au meurtre de Scott, alors qu'il a été affirmé sous serment devant la Cour qu'il n'y était pas.

M. Whitehead dit qu'il connaissait Dr Lynch depuis des années, et qu'il le tenait pour un homme honorable et digne de foi. (Bravo!)

L'honorable M. McDougall dit qu'il connaissait quelques détails sur la question, et qu'il pouvait dire à l'appui de la déclaration du Dr Lynch et des autres parties, que le père Ritchot est l'un des plus chauds partisans et l'un des principaux conseillers de Riel, et que si les témoignages produits devant le tribunal de simple police du Canada ne suffisaient pas à l'inculper, cela ne prouvait pas pour autant qu'il était innocent des accusations qui pesaient sur lui. Ritchot a décrit Riel comme un ange envoyé du ciel pour libérer le pays. (Huées.) Il a lu dans les journaux que l'on a vu le ministre de la Milice marcher bras dessus, bras dessous avec Ritchot, dont les mains étaient rouges du sang d'un Canadien loyal. (Acclamations.) Une telle action est une honte pour le pays et son honorable collègue aurait dû témoigner de la dignité et du sens des convenances qui siéent à la charge qu'il occupe. (Bravo! Bravo!)

L'honorable sir George-É. Cartier dit qu'il n'éprouvait aucun ressentiment à l'égard de l'honorable député qui s'est senti déçu, car cette déception est partagée par tout le Gouvernement. Il n'aurait pourtant pas cru que son honorable collègue aurait recours dans ce débat à un article de journal qui s'en prenait à des actes relevant de sa vie privée, que ce soit dans sa propre maison ou à l'extérieur. Il est prêt à admettre qu'il a reçu les délégués chez lui, mais il refuse de s'abaisser au niveau de son honorable collègue. Il ne dira rien à son sujet, il s'en